



DEMANDE DE PROPOSITIONS AVEC NÉGOCIATIONS (DDPN) – ADDENDA N° 1

DC-2022-CD-11 – Programme de recherche sur les voyageurs à l'échelle mondiale

Date et heure limites :

Le 31 janvier 2023
à 14 h
Heure du Pacifique

Date de publication : Le 17 janvier 2023 **De :** Service d'approvisionnement de la CCT

À : Tous les fournisseurs **Courriel :** procurement@destinationcanada.com

Voici les réponses aux questions présentées en date du 6 janvier 2023 relativement à la DDPN indiquée ci-dessus.

- Q1. Concernant l'énoncé de l'article C.3 se trouvant à la page 9 – « Acquérir une compréhension plus précise des liens entre les données et la recherche d'une part et les activations d'autre part, de l'histoire que raconte la recherche et de la façon dont l'ensemble influence la stratégie d'entreprise ou la planification des tactiques » :

Pouvez-vous donner plus de détails sur les types d'activations de marketing et les décisions relatives à la planification des tactiques que vous aimeriez que l'étude contribue à éclairer? Est-il possible d'inclure dans l'étude une mesure de l'exposition aux activations de marketing et/ou de l'engagement à leur égard, afin de commencer à brosser un portrait de leur influence sur la marque de Destination Canada (DC) et les décisions de voyage?

Réponse : L'étude devrait tenir compte d'un large éventail d'activations de marketing et de décisions de planification des tactiques à l'échelle de tous les canaux de marché, notamment les campagnes directes auprès des consommateurs et les campagnes destinées à tous les niveaux de l'entonnoir. Le soumissionnaire doit proposer une approche qui, selon lui, répond le mieux à ce besoin, lequel peut ou non inclure la mesure de l'exposition aux ressources de marketing ou de l'engagement à leur égard.

- Q2. Concernant l'énoncé de l'article C.4.2, à la page 12 – « Être ouvert à la possibilité de travailler avec des données secondaires ou provenant de l'industrie et de les incorporer dans la production de renseignements. » :

Pouvez-vous nous donner plus de détails sur les autres sources de données que nous pourrions utiliser pour concevoir des modèles analytiques et générer des perspectives plus vastes? Y a-t-il d'autres ensembles de données particuliers, primaires ou secondaires, que vous aimeriez que nous intégrions au suivi à l'avenir?

Réponse : L'approche proposée devrait inclure la capacité d'incorporer un large éventail de sources de données pour soutenir la génération d'idées. Il peut s'agir, par exemple, de statistiques sur le tourisme (p. ex. dénombrement à la frontière), de données sur les dépenses, de données liées au transport aérien, de données sur les recherches et de mesures d'attribution.

- Q3. Concernant l'article C.4.2 relatif au suivi trimestriel/mensuel, DC peut-elle donner une idée de l'échantillon cible souhaité pour ce suivi plus fréquent? DC estime-t-elle qu'il y a des marchés précis pour lesquels ce suivi régulier est plus prioritaire?
- Réponse : Le public cible de l'échantillon pour le suivi trimestriel/mensuel serait le même que celui de l'enquête annuelle. La taille de l'échantillon peut être réduite pour le volet de suivi trimestriel/mensuel, tout en conservant un échantillon suffisamment grand pour permettre une certaine analyse des sous-groupes et des tendances. DC préférerait intégrer un suivi plus fréquent dans l'ensemble de ses marchés cibles actuels, tout en prévoyant la possibilité d'ajouter des marchés supplémentaires si nécessaire.
- Q4. Concernant l'énoncé de l'article C.4.2, à la page 12 – « Elles peuvent être réalisées dans le cadre d'études qualitatives ou d'écoute sociale, ou en recourant à d'autres méthodologies, selon le cas. » :
- Achetez-vous déjà des études d'écoute sociale ou y avez-vous déjà recours? Dans l'affirmative, pouvez-vous fournir des détails? Par ailleurs, DC serait-elle intéressée par des options qui permettraient une utilisation soutenue des médias sociaux afin d'améliorer le suivi sur une base continue (cela contribuerait également à soulever des « signaux d'alarme ») ainsi qu'aux fins d'analyse approfondie?
- Réponse : DC utilise actuellement une grande variété d'outils de recherche et est ouverte à un éventail d'approches pour fournir des perspectives de haute qualité. Le soumissionnaire est invité à proposer l'approche qu'il recommande.
- Q5. Concernant l'article C.4.3, qui a trait au suivi mensuel/trimestriel, DC peut-elle fournir plus de détails sur les attentes en matière de recherche permanente? Par exemple, cette méthode est-elle destinée à fournir une rétroaction plus rapide sur l'efficacité des publicités et des communications?
- Réponse : Le volet de recherche permanente a pour but de donner à nos équipes un pouls constant de nos marchés et de leur permettre de réagir rapidement aux changements qui se produisent en temps réel. Il peut s'agir de perspectives sur l'efficacité de la publicité et des communications, le comportement des voyageurs, les conditions socioéconomiques, les activités de l'industrie du voyage, les restrictions aux frontières ou d'autres sujets ayant une incidence sur les voyages.
- Q6. Concernant l'article C.4.3, DC peut-elle donner un aperçu de la façon dont elle communique actuellement avec les invités à valeur élevée (IVE) et d'autres publics clés? Plus précisément, pouvez-vous fournir une vue d'ensemble de la médiatisation payée, méritée et en propriété et des canaux exploités, du volume estimé d'impressions et de la manière dont DC répartit son budget média? Veuillez détailler comment cela varie sur tous les marchés, mais aussi comment cela varie dans le cas de la Chine.
- Réponse : DC s'implique dans ses marchés par l'intermédiaire d'une variété de canaux, dont des campagnes auprès des consommateurs destinées à tous les niveaux de l'entonnoir de marketing. DC donnera un accès complet aux plans média et aux plans de marketing au soumissionnaire retenu.
- Q7. Concernant l'article C.4.3 relatif à la reprise de contact, combien de temps DC prévoit-elle avoir besoin pour reprendre contact avec les répondants après l'enquête initiale?
- Réponse : Le soumissionnaire doit fournir une ou plusieurs recommandations dans un délai réaliste afin de maximiser les réponses tout en veillant à ce que l'ensemble de la réglementation applicable en matière de confidentialité des données soit respecté.
- Q8. Concernant l'article C.4.3 sur les études approfondies et ponctuelles, nous comprenons que DC peut avoir des besoins irréguliers qui surviennent pendant la durée du contrat, mais il serait utile de connaître les estimations de DC quant au volume de ce type de demandes. Pouvez-vous donner quelques exemples de types de stratégies précises qui pourraient entraîner la nécessité de mener une étude approfondie ou ponctuelle?
- Réponse : Le nombre d'études approfondies ou ponctuelles nécessaires dépendra des résultats de la recherche quantitative en cours et des sujets qui pourraient être considérés comme devant faire l'objet de recherches supplémentaires. Des exemples potentiels pourraient inclure, sans toutefois s'y limiter, une étude ponctuelle sur des offres de produits touristiques précises (p. ex. tendances en

matière de tourisme culinaire ou de plein air) ou une exploration plus approfondie de la compréhension qu'ont les consommateurs de certains des facteurs qui contribuent le plus au choix d'une destination.

- Q9. Concernant l'article C.4.5, la DDPN indique que DC souhaite que le fournisseur réalise des enquêtes auprès de répondants primaires désignés par DC. Pouvez-vous fournir une description du type de répondants primaires actuels ou futurs de DC?

Réponse : DC communiquera au soumissionnaire retenu les détails de sa stratégie en matière de données primaires, qui est en cours d'élaboration.

- Q10. Concernant l'article C.4.5 et le souhait de DC de disposer de tableaux de bord interactifs en libre-service, DC peut-elle préciser l'ensemble des fonctionnalités requises pour ces tableaux de bord interactifs?

Réponse : Les fonctionnalités des tableaux de bord dépendront des questions ou des histoires qui devront être communiquées par les données. Il peut s'agir, par exemple, de suivre l'évolution dans le temps, de fournir des repères nationaux, provinciaux, territoriaux ou régionaux, et/ou de rendre compte des résultats des indicateurs clés de rendement (ICR).

- Q11. Concernant l'énoncé de l'article C.4.5, à la page 15 – « L'entrepreneur doit être en mesure de fournir des tableaux de bord interactifs en libre-service, des rapports standard ou personnalisés et une intégration avec la plateforme d'analyse de données de DC » :

Y a-t-il des plateformes de DC ou des outils de veille utilisés à l'interne que nous devons adopter?

Devrions-nous inclure dans la proposition des recommandations et des options concernant les tableaux de bord et les outils de veille que nous pourrions fournir? Pourriez-vous nous donner de plus amples renseignements sur le nombre d'utilisateurs et les besoins que les tableaux de bord devraient satisfaire, ou accepteriez-vous que nous vous propositions une série d'options, avec une phase de découverte qui nous permettrait de cerner précisément ces besoins?

Réponse : DC a un large éventail d'intervenants, de partenaires et de collaborateurs, notamment des unités opérationnelles internes et des organisations externes, qui présentent tous divers degrés de sophistication en matière de consultation de rapports et de produits de données analytiques. Notre objectif est de fournir une expérience unifiée, simple et transparente qui présente une complexité réduite et une fragmentation moindre pour nos utilisateurs finaux. La préférence de DC est d'ingérer les données du Programme de recherche sur les voyageurs à l'échelle mondiale dans sa plateforme et d'héberger les rapports et tableaux de bord qui en résultent. Cela lui offre toute la souplesse nécessaire pour concevoir des tableaux de bord et des rapports, ou pour créer d'autres produits de données avec nos partenaires, le soumissionnaire retenu ou d'autres fournisseurs de services. DC prendra en considération les options proposées pour les tableaux de bord préconçus hébergés par les soumissionnaires qui répondent à ses objectifs s'ils constituent la bonne solution pour procurer une valeur immédiate. Dans le cadre de cette DDPN, nous ne cherchons pas à ce que les soumissionnaires proposent un outil de veille à DC.

Actuellement, DC utilise DOMO comme principal logiciel de veille stratégique, et sa plateforme de données et d'analyse est basée sur les technologies de Google Cloud Platform (principalement BigQuery). Nous pouvons intégrer des données par l'intermédiaire du protocole de transfert de fichiers sécurisé (SFTP) ou d'une interface de programmation d'applications (API) sécurisée, en utilisant des charges utiles de données structurées et semi-structurées standard telles que CSV (valeurs séparées par des virgules), JavaScript Object Notation (JSON), Apache Avro ou Parquet. DC s'attend à ce que le soumissionnaire retenu soit responsable de fournir un schéma et des métadonnées stables à DC. DC est ouverte à d'autres moyens d'intégration sécurisée pourvu que cela n'implique pas d'outils exclusifs et que cela n'entraîne pas de coûts de licence supplémentaires autre que ceux de l'ensemble des technologies actuel de DC.

- Q12. Concernant l'article C.4.5, DC peut-elle donner des précisions sur sa plateforme actuelle de données et d'analyse, dont il est question dans la première phrase de l'article C.4.5, sous « Échange et propriété des données »?

Quelles sont les données consignées dans la plateforme? À quoi servent-elles? S'attend-on à ce que le fournisseur relie directement sa base de données d'enquête à la plateforme de données et d'analyse de DC au moyen d'une API? Quelles fonctionnalités propose-t-elle et quelles lacunes DC souhaite-t-elle que l'entrepreneur comble à l'aide d'un tableau de bord interactif en libre-service et d'un outil de production de rapports personnalisé?

Réponse : Veuillez vous reporter aux réponses aux Q10 et Q11.

- Q13. Concernant l'article E.1.1 – « Services à valeur ajoutée, fonctions, services connexes rémunérés à l'acte, capacités exceptionnelles, partenariats stratégiques, expérience et idées innovantes que votre entreprise peut offrir [...] » : DC pourrait-elle être un peu plus précise, comme cette liste pourrait être très longue?

Réponse : C'est au soumissionnaire de déterminer quels services à valeur ajoutée seraient bénéfiques pour DC.

- Q14. Concernant l'article E.1.6, la limite de deux pages pour fournir autant d'information sur chaque membre de l'équipe affecté au compte de DC semble restrictive. Cette limite peut-elle être levée ou rajustée à une page par personne?

Réponse : Les limites relatives à la taille des réponses sont des recommandations; le soumissionnaire peut accroître ou diminuer la taille de sa réponse, selon le cas, pour s'assurer que l'information nécessaire est fournie.

- Q15. Concernant l'article G.1, à quelle proportion de changements à l'enquête doit-on s'attendre d'une année à l'autre?

Réponse : DC prévoit conserver un ensemble de questions sur les mesures de suivi, notamment les ICR, qui ne changeront pas au fil du temps. Le reste du questionnaire pourrait faire l'objet de changements d'une année à l'autre.

- Q16. Concernant l'article G.1, l'annexe 6 mentionne ce qui suit : « Les soumissionnaires doivent indiquer la taille de l'échantillon qu'ils proposent (si elle diffère de la taille ci-dessous) ainsi que les coûts associés ». Aux fins d'établissement des coûts, la tarification doit-elle être fondée sur les spécifications décrites dans le tableau de l'article G.1.1 ou faut-il tenir compte des spécifications énumérées à l'annexe 6?

Réponse : Afin de s'assurer que DC reçoit des devis pouvant être évalués équitablement entre les soumissionnaires, ces derniers doivent remplir le tableau de l'article G.1.1 sans apporter de modifications à la taille de l'échantillon. Les soumissionnaires doivent indiquer la taille de l'échantillon qu'ils suggèrent (si elle diffère) et fournir les coûts qui y sont associés dans l'article G.3, Stratégies de tarification.

- Q17. Concernant l'article G.1, combien de questions ouvertes doit-on prévoir pour l'établissement des coûts?

Réponse : Pour les besoins de la ligne « Codage des questions ouvertes (y compris le codage dans les langues locales) » du tableau des coûts de l'article G.1.1, les promoteurs doivent fournir les coûts pour deux (2) questions ouvertes textuelles complètes. Afin de s'assurer que DC reçoit des devis pouvant être évalués de façon égale entre les soumissionnaires, ces derniers doivent remplir le tableau de l'article G.1.1 sans apporter de modifications. Les soumissionnaires doivent présenter l'approche qu'ils suggèrent pour les questions ouvertes (si elle diffère) et fournir les coûts qui y sont associés dans l'article G.3, Stratégies de tarification.

- Q16. Concernant l'article G.1, aux fins d'établissement des coûts, quelle est la portée de la ligne « Analyse et renseignements » dans le tableau de l'article G.1.1?

Réponse : Pour les besoins de la ligne « Analyse et renseignements » du tableau des coûts de l'article G.1.1, les promoteurs doivent prévoir un (1) rapport détaillé de 40 pages par marché et fournir le coût combiné de tous ces rapports (soit un total de dix rapports). Afin de s'assurer que DC reçoit des devis pouvant être évalués de façon égale entre les soumissionnaires, ces derniers doivent remplir le tableau de l'article G.1.1 sans apporter de modifications. Les soumissionnaires

doivent indiquer l'approche qu'ils suggèrent pour l'analyse (si elle diffère) et fournir les coûts qui y sont associés dans l'article G.3, Stratégies de tarification.

- Q19. Concernant l'article G.1, aux fins d'établissement des coûts, quelle est la portée de la ligne « Produits livrables de données » dans le tableau de l'article G.1.1?

Réponse : Pour les besoins de la ligne « Produits livrables de données » du tableau des coûts de l'article G.1.1, les soumissionnaires doivent fournir les coûts associés à un (1) fichier de données brutes (en format CSV ou un format semblable) qui peut être intégré à une plateforme de traitement et de visualisation des données (voir la réponse à la Q11 pour plus de détails), et à deux (2) tableaux croisés de données statiques (en format Excel ou un format semblable). Afin de s'assurer que DC reçoit des devis pouvant être évalués de façon égale entre les soumissionnaires, ces derniers doivent remplir le tableau de l'article G.1.1 sans apporter de modifications. Les soumissionnaires doivent présenter l'approche qu'ils suggèrent pour les produits livrables de données (si elle diffère) et fournir les coûts qui y sont associés dans l'article G.3, Stratégies de tarification.

- Q20. Concernant l'article E.3, à la page 24 – Études de cas et expertise (E.3.1), trois projets de recherche « multimodale (méthode mixte) » sont demandés comme études de cas. Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par « multimodale (méthode mixte) »? Plus précisément, le projet doit-il être à la fois quantitatif et qualitatif, ou est-ce qu'une étude uniquement quantitative faisant appel à différentes méthodologies serait acceptable (p. ex. par téléphone et en ligne, etc.), et vice versa pour les études uniquement qualitatives?

Réponse : Toute combinaison de méthodologies est acceptable. Il peut s'agir de combinaisons de méthodologies quantitatives et qualitatives, de méthodologies quantitatives multiples, de méthodologies qualitatives multiples, ou d'une combinaison de méthodologies de recherche primaire et de sources de données secondaires.

- Q21. Étant donné que le temps requis pour l'analyse peut varier en fonction de la longueur du questionnaire (nombre de questions), au tableau de l'article G.1.1, pouvons-nous fournir des coûts distincts pour chaque scénario de longueur de questionnaire?

Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q18. Afin de veiller à ce que DC reçoive des devis pouvant être évalués équitablement entre les soumissionnaires, ces derniers doivent remplir le tableau de l'article G.1.1 sans apporter de modifications en fonction de leur analyse fondée sur la longueur du questionnaire. Les soumissionnaires doivent indiquer leurs coûts séparément pour chaque scénario impliquant une longueur de questionnaire donnée (s'il y a lieu) et fournir les coûts qui y sont associés dans l'article G.3, Stratégies de tarification.

- Q22. Veuillez clarifier ce qui est censé faire partie des produits livrables de données dans l'article G.1.1. (p. ex. fichiers SPSS, fichiers CSV, tableau de bord, etc.)

Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q19. Les soumissionnaires doivent fournir les coûts associés à un (1) fichier de données brutes (en format CSV ou un format semblable) qui peut être intégré à une plateforme de traitement et de visualisation des données (voir la réponse à la Q11 pour plus de détails), et à deux (2) tableaux croisés de données statiques (en format Excel ou un format semblable).

- Q23 : Étant donné que le temps nécessaire pour créer des produits livrables de données peut varier en fonction de la longueur du questionnaire (nombre de questions), au tableau de l'article G.1.1, pouvons-nous fournir des coûts distincts pour les produits livrables de données pour chaque scénario impliquant une longueur de questionnaire donnée?

Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q19.

- Q24. G.1.1 – Où doit-on indiquer les frais associés à la conception et à la traduction des questionnaires?

Réponse : Pour les besoins du tableau des coûts de l'article G.1.1, les promoteurs doivent inclure les frais de conception et de traduction du questionnaire dans les coûts de chaque longueur de questionnaire pour chaque marché. S'il y a lieu, les soumissionnaires doivent fournir des coûts

distincts pour la conception et la traduction du questionnaire dans l'article G.3, Stratégies de tarification.

Q25. Les résultats devront-ils être corrélés aux recherches antérieures (p. ex. Veille touristique mondiale)?

Réponse : Étant donné que le nouveau Programme de recherche sur les voyageurs à l'échelle mondiale peut inclure une gamme d'approches méthodologiques, DC ne s'attend pas à ce que les résultats soient comparés à des études antérieures, notamment à la Veille touristique mondiale. S'il s'avère nécessaire d'établir une relation entre des paramètres précis et des résultats antérieurs, DC travaillera avec le soumissionnaire pour déterminer les réserves à émettre lors de l'interprétation des résultats.

Q26 : Aux fins de cohérence et en vue de dégager des tendances, pouvez-vous nous dire à quels groupes d'experts vous avez fait appel pour les vagues les plus récentes de la Veille touristique mondiale pour chaque marché?

Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q25.

Q27. Combien de questions sont nécessaires pour définir les segments des IVE?

Réponse : La définition actuelle de DC des segments des IVE peut évoluer au fil du temps. DC travaillera avec le soumissionnaire retenu pour élaborer les questions de définition appropriées, s'il y a lieu.

Q28. Veuillez confirmer les ICR mentionnés à l'article C.3.

Réponse : Parmi les exemples d'ICR historiques qui ont fait l'objet d'un suivi dans les vagues précédentes de la Veille touristique mondiale, il y a la considération spontanée et assistée de la destination, la connaissance de la destination, le cheminement vers l'achat et le score net de recommandation. DC cherche une approche qui lui accorderait la flexibilité nécessaire pour ajouter, retirer, ajuster ou réviser les ICR au fil du temps.

Q29. Avez-vous besoin d'une activation dirigée fournie par le fournisseur par l'intermédiaire de plateformes telles que Liveramp? Quel degré de détail de la population visez-vous pour l'activation (p. ex. IVE)?

Réponse : Le soumissionnaire doit proposer l'approche qu'il recommande, qui peut inclure ou non des capacités d'activation dirigée. Comme le public cible de DC peut évoluer au fil du temps, DC cherche une approche qui lui permettra d'ajuster le public visé par l'activation, au besoin.

Q30. Quelle plateforme de données et d'analyse DC utilise-t-elle actuellement aux fins de comparaison? Quel est son mécanisme de transfert de données privilégié?

Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q11.

Q31. Quel est le groupe de destinations concurrentes pour chaque marché? Si vous ne pouvez pas fournir de détails, veuillez indiquer un certain nombre de destinations concurrentes.

Réponse : Les groupes de destinations concurrentes de DC englobent généralement les destinations long-courriers les plus populaires auprès des voyageurs de chaque marché, d'après le nombre réel de voyages. Selon le marché, le nombre de destinations concurrentes varie entre huit (8) et quinze (15). Le soumissionnaire peut également choisir d'explorer d'autres approches pour repérer un ensemble concurrentiel (p. ex. en fonction de l'offre de produits).

Q32. L'article C.4.4 mentionne l'échange de données et de renseignements dans différents formats, notamment des rapports et des présentations PowerPoint. Pouvez-vous préciser la différence entre ces deux éléments (c.-à-d. le format, le niveau de détail, etc.)?

Réponse : Le soumissionnaire retenu devra communiquer des données et des renseignements dans différents formats et les adapter en fonction des besoins pour divers publics. Dans certains cas, un rapport plus détaillé présentant une analyse et des conclusions approfondies peut s'avérer nécessaire. Dans d'autres cas, une présentation plus générale mettant en évidence les points clés peut s'avérer plus appropriée.

- Q33. Étant donné la taille de l'échantillon (n = 9 050) au Canada, pouvez-vous confirmer le nombre de rapports/produits livrables pour le marché canadien aux fins d'établissement des coûts dans l'article G.1.1?
- Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q18.
- Q34. L'article C.4.1 mentionne l'évolution du public de voyageurs. Quels sont les critères de sélection de base actuels sur lesquels vous aimeriez vous concentrer? Varient-ils selon le marché, compte tenu de la proximité géographique du Canada, c'est-à-dire en se concentrant sur les personnes les plus susceptibles de voyager au Canada?
- Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q27.
- Q35. Pouvez-vous préciser le niveau de détail des rapports dont vos partenaires ont besoin en ce qui concerne des sous-groupes précis, des zones géographiques au sein de pays, etc.?
- Réponse : Le soumissionnaire doit proposer l'approche qu'il recommande en ce qui concerne les rapports et les produits livrables pour chaque marché. Les partenaires auront besoin d'un degré de détail suffisant pour comprendre les données, les renseignements et les tendances relatifs à leurs destinations précises et aux voyageurs ciblés sur le marché. Par le passé, l'analyse régionale au sein des pays était en grande partie limitée aux marchés des États-Unis et du Canada; l'échantillonnage dans tous les pays devrait être assuré à l'échelle nationale avec la possibilité d'examiner des régions précises si nécessaire.
- Q36. Pour le segment des événements d'affaires internationaux, veuillez confirmer si vous souhaitez mener des enquêtes interentreprises. Dans l'affirmative, avez-vous également une liste de partenaires que vous aimeriez atteindre?
- Réponse : Pour le moment, DC ne cherche pas à mener des enquêtes interentreprises dans le cadre du Programme de recherche sur les voyageurs à l'échelle mondiale. Toutefois, le soumissionnaire retenu devra déterminer les domaines dans lesquels des recherches supplémentaires pourraient être utiles et fournir des recommandations, s'il y a lieu. Ces recommandations pourront inclure ou non des études interentreprises approfondies.
- Q37. DC est-elle ouverte à la possibilité d'avoir un partenaire de recherche en vue d'inclure un suivi quotidien existant qui fonctionne sur tous ses marchés prioritaires pour fournir des mesures détaillées sur les perceptions de la marque du Canada, les IVE, le paysage plus large des voyageurs et les tendances générales sur chaque marché?
- Réponse : Le soumissionnaire doit proposer l'approche qu'il recommande pour répondre le mieux possible aux besoins en matière de recherche décrits dans la DDPN. Si le soumissionnaire estime qu'il serait avantageux d'incorporer un système de suivi quotidien existant pour répondre à ces besoins, il doit l'inclure dans l'approche qu'il propose.
- Q38. Avez-vous des besoins immédiats en matière de recherche en ce qui concerne les données ou les renseignements que vous souhaitez obtenir par l'intermédiaire de cette DDPN? Autrement dit, y a-t-il des données que vous préféreriez obtenir avant juin 2023?
- Réponse : Ce marché ne concerne que les travaux détaillés dans la DDPN. Il n'y a aucune exigence supplémentaire.
- Q39. Article C.4.3 – Pour ce qui est du suivi mensuel ou trimestriel, avez-vous des exigences minimales en matière d'échantillon par marché et en ce qui concerne les sous-groupes nécessaires (p. ex. IVE) par marché?
- Réponse : Le soumissionnaire doit proposer l'approche qu'il recommande, en prévoyant des échantillons de taille suffisante pour permettre une analyse des sous-groupes et des tendances (p. ex. entre les vagues et au sein des sous-groupes d'IVE).
- Q40. Dans quelle mesure est-il important de réaliser des entretiens de suivi (qualitatifs) à partir des réponses aux études quantitatives ou de mener une recherche qualitative ponctuelle à partir d'un échantillon fraîchement constitué?

Réponse : L'approche doit permettre les deux options. Dans certains cas, il peut être approprié de mener une étude qualitative ponctuelle distincte. Dans d'autres cas, il se peut que nous souhaitions effectuer un suivi directement auprès des répondants de l'étude quantitative afin de mieux comprendre leurs réponses.

Q41. Quelles plateformes sociales DC et ses partenaires utilisent-ils le plus pour l'activation et la publicité? Y a-t-il des comportements particuliers observés en ligne que vous considérez comme des résultats importants?

Réponse : DC donnera un accès complet aux plans média et aux plans de marketing au soumissionnaire retenu. Un exemple de comportement en ligne qui peut être considéré comme un résultat important est celui des mesures de recherche.

Q42. DC peut-elle être plus précise et claire sur ses attentes au chapitre de l'intégration transparente dans son infrastructure de données? Pouvez-vous indiquer les plateformes que vous utiliseriez, la fréquence requise pour la mise à jour de l'intégration des données et les types de données que vous voudriez que nous intégrions, et également préciser qu'exigerait DC au-delà du simple « déversement de données » par l'intermédiaire d'une API?

Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q11. En outre, DC travaillera avec le soumissionnaire retenu pour convenir d'une fréquence ou d'un calendrier d'actualisation des données approprié.

Q43. À quoi ressemble une intégration idéale dans la plateforme de données et d'analyse de DC? Qu'est-ce qui serait considéré comme convenable si l'idéal n'est pas réalisable?

Réponse : Veuillez vous reporter à la réponse à la Q11.

Voici une (1) modification aux exigences de la DDPN indiquée ci-dessus.

L'article E.1.2 sur les critères souhaités a été supprimé dans son intégralité et a été remplacé par ce qui suit :

E.1.2 Renseignements supplémentaires sur l'entreprise

- Y a-t-il des participants russes ou biélorusses à la structure de gouvernance de votre organisation, à titre d'investisseurs ou de membres du conseil d'administration?
 - Si oui, indiquez l'importance de cette participation.
- Effectuez-vous actuellement des travaux pour une entreprise basée en Russie ou au Bélarus?
 - Si oui, indiquez l'importance de ces travaux dans l'ensemble de vos activités.

Maximum de points alloués : aucune pondération.

La réponse devrait se limiter à une demi-page (maximum).